

0470003Y
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN BAPTISTE DE BAUDRE
5 ALLEE PIERRE POMAREDE
47916 AGEN CEDEX 9
Tel : 0553775600

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PROJET APPN

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 29/01/2024
Réuni le : 13/02/2024
Sous la présidence de : David Silveira
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- Vu le projet APPN de l'association sportive

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le projet APPN de l'association sportive

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

AS APPN :

Le conseil d'administration approuve le projet APPN et le protocole d'encadrement pour une sortie au ski des membres de l'association sportive.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

INSPECTION PEDAGOGIQUE RÉGIONALE Éducation physique et sportive

Avis :

- Favorable
 Défavorable

En cas d'avis défavorable, se reporter en fin de document pour consulter les recommandations.

Date :

//

Cahier des charges des projets de séjour portant sur les activités à environnement spécifique

Rappel : toute demande d'avis doit parvenir à l'inspection pédagogique régionale EPS
impérativement 6 semaines avant toute mise en activité des élèves.

Selon l'article R-212-7 du code du sport, **les APPN à environnement spécifique** sont les suivantes : le surf de mer, les pratiques de la voile se déroulant à plus de 200 miles nautiques d'un abri, le canoë-kayak sur des rivières de classe supérieure à trois, ainsi que l'escalade en sites sportifs au-delà du premier relais, en terrain d'aventure ou en via ferrata - plongée en scaphandre, en tous lieux, et en apnée, en milieu naturel et en fosse de plongée – canyoning – parachutisme - ski, alpinisme et leurs activités assimilées – spéléologie - vol libre.

Éléments constitutifs du dossier à retourner :

- Le cahier des charges dûment renseigné,
- Une copie du protocole utilisé,
- Tout autre document jugé utile à la définition des conditions optimales de sécurité.

Pour que le dossier puisse être validé avant la sortie des élèves, il vous est demandé de renseigner le plus précisément possible l'ensemble des informations nécessaires.

L'ensemble du dossier est à retourner à

Emmanuelle.Looten@ac-bordeaux.fr

Chargée de mission auprès des IA-IPR EPS



L'établissement scolaire.

Ecole, Collège, Lycée, Lycée professionnel (nom, ville, département ...) :

Lycée Jean-Baptiste de Baudre
5 allée Pierre Pomarède
47916 AGEN Cedex 9

Mr SILVEIRA David

Dates du projet : mercredi 20 Mars 2024

Projet présenté au conseil d'administration le :

Nom du chef d'établissement : Mr SILVEIRA David

Nom du professeur porteur du projet : Mme CHATOT
Magali/MERIGNAC Luce/Thibault NICOLAS

Numéro de téléphone : 0553775600

Mail établissement : ce.0470003y

Numéro de téléphone portable : 06 80 28 93 49

Mail professionnel : magali.chatot@ac-bordeaux.fr

Les objectifs pédagogiques

Liens avec le socle commun en collège, les projets académique, d'établissement, d'EPS, les parcours éducatifs (avenir, de santé, citoyen, artistique et culturel...) :

- Lien avec le projet EPS :

1. Former un citoyen autonome, critique et responsable (donner des repères d'éducation à la sécurité, vivre des expériences nouvelles)
2. Développer une qualité de vie en commun « le bien vivre ensemble »

- Lien avec le projet AS :

1. Faire participer le plus grand nombre d'élèves aux activités de l'AS (notamment ouverture aux APPN)

Les compétences visées ce jour là sont :

- Pour certains : Choisir et conduire un déplacement sur une piste de pente faible à moyenne, en contrôlant sa vitesse et ses trajectoires pour réaliser des virages et s'arrêter
- Pour d'autres : Choisir et conduire un déplacement sur des pistes à pente moyenne de plus en plus variées en utilisant une conduite de courbe, skis parallèles. Adapter son équilibre et ses trajectoires aux configurations du terrain et aux variations de neige.
- Prendre en compte le milieu et les autres utilisateurs.
- Être capable de se repérer sur les pistes, dans une station
- Respecter les consignes de sécurité et l'environnement
- Aider ses camarades si besoin : avec le matériel, pour se relever (sans glisser) etc.

- Lien avec le projet d'établissement :

AXE 1 : apprentissage et parcours de l'élève

1. Promouvoir l'ouverture culturelle

Accéder à la découverte et à la pratique du ski, pour la 1^{ère} fois pour certains

AXE 2 : climat scolaire et bien être

Évoluer dans un groupe, s'entre-aider, progresser chacun à son niveau grâce à des groupes de niveaux.

Cela rentre également dans le parcours de formation de l'élève : découvrir une culture nouvelle, celle des APPN et notamment celle du ski alpin.

Dans son parcours éducatif de santé : se préparer à skier (échauffement), se dépenser, s'étirer en fin de journée

Faire acquérir à chaque élève les connaissances, les compétences et la culture du ski alpin, lui permettant de prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable en référence à la mission émancipatrice de l'école

Les élèves concernés (nombre, niveau de classe, nombre de classes ...) :

Les élèves licenciés à l'association sportive du lycée dont au moins 50% de débutants

Le cadre de fonctionnement (établissement, association sportive, section sportive ...) :

Association sportive du lycée J.-B. de Baudre

L'organisation pédagogique retenue : nombre d'élèves par groupe, nombre d'intervenants par groupe, nombre maximal d'élève pour un intervenant :

1 Journée de ski à Peyragudes (65240)

1 encadrant pour 12 soit 5 moniteurs ESF

En priorité les élèves licenciés à l'association sportive

57 élèves dont au moins 50% de débutants

En attente du retour de la convention avec l'ESF

Projet facultatif / obligatoire

Rayer la mention inutile.

L'organisation des activités physiques de pleine nature

Dénomination exacte des activités pratiquées.

Précisez le nombre d'heures de pratique pour chaque élève.

Ex : ski alpin (8h00), via ferrata (4h30) ...

Ski alpin 8h

Lieux de pratique.

Agréé Jeunesse et sports.

Département, ville, structure, mode de transport.

Situez clairement le lieu où sera pratiquée chacune des activités.

Ex : ski alpin à la station du Brévent et randonnée en raquette à la boucle du glacier des Bossons à Chamonix.

Station de sports d'hiver Peyragudes

dans les départements de Hautes-Pyrénées et Haute Garonne

Les encadrants propres à l'établissement.

<p>Nom, prénom, fonction des membres de la communauté éducative, parents...</p> <p>L'inspection pédagogique précise que seuls les professeurs d'EPS et intervenants titulaires d'un diplôme d'état dans l'activité spécifique sont habilités à exercer des responsabilités dans l'activité des élèves.</p>	<p>6 professeurs d'EPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Magali CHATOT (formateur secouriste) - Jérémie VIGNES - Luce MERIGNAC - Thibault NICOLAS - Colette COMBLE - Luc LAFFORGUE
<p>Les intervenants extérieurs. Nom, prénom, qualification (s'assurer de la qualification des intervenants via la convention signée ou les cartes professionnelles des encadrants).</p>	<p>5 moniteurs BE/DE de ski (école de ski Français) pour l'encadrement des 5 groupes</p>
<p>Protocole sécurité (à joindre au dossier). Préciser le protocole utilisé. Pour rappel, les équipes se référeront au protocole le plus contraignant entre les deux académies d'origine et de séjour.</p> <p>Si aucun protocole n'est prévu par l'académie d'accueil, l'équipe EPS en proposera un.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement : 1 moniteur ESF pour 12 élèves Listing des élèves + n° de téléphone - Questionnaire sur l'évaluation du niveau de pratique des élèves : débutant/débrouillé/confirmé - Vérification et/ou location du matériel de sécurité : matériel de ski, casque, gants, lunettes de soleil, vêtements adaptés (chauds et imperméables), crème solaire (écran total indice 50) - Prise d'information sur la station de Peyragudes (plan des pistes et ouvertures) et prévenir de notre venue - Vérification des conditions météorologiques du jour et son évolution - savoir renoncer suivant les conditions météo - connaissance du protocole de sécurité - Protocole de sécurité à connaître pour tous les encadrants : protéger (ski en croix en amont), alerter (localisation piste, balise), secourir - Liste des élèves sur papier pour chaque encadrant responsable avec le numéro de portable de l'enseignant responsable sortie - Départ et arrivée sur site - heure de début et fin d'activité – retour départ puis arrivée au lycée - Évaluation initiale pour chaque groupe sur zone avant de partir sur les pistes - Donner aux élèves le numéro de l'encadrant en plus du 112 - Consignes sur la vitesse d'évolution du groupe, des arrêts en aval avec rangement en bataille, distance entre les élèves - Comptage régulier des élèves - Consigne si un élève se perd : aller au pied de la dernière remontée mécanique - Zone d'évolution précise avec le nom d'une remontée mécanique - Hors piste interdit et évolution sur pistes ouvertes - Ne jamais skier seul ou en hors-piste

Mise en œuvre des secours. <i>Explicitiez précisément ici la chaîne d'alerte, les personnes à prévenir et l'organisation des secours.</i>	<ul style="list-style-type: none">- Appeler le 112- Appeler les encadrants- Tenir informer le chef d'établissement
Hébergement <i>Précisez le nom et l'adresse de l'hébergement et indiquez le numéro d'agrément Jeunesse et Sports.</i>	<i>Pas d'hébergement</i>

Date et signature du chef d'établissement

FAVORABLE

Pour une durée de ... années scolaires à compter du

Toute modification des éléments significatifs du projet (activités, lieux, encadrants, intervenants) entrainera la révision de l'avis par l'inspection pédagogique régionale EPS.

DEFAVORABLE

/

COMMENTAIRES

*Document à retourner à Emmanuelle.Looten@ac-bordeaux.fr
en format Word avec copie au chef d'établissement.*

PROTOCOLE D'ENCADREMENT ET DE SECURITE : SKI ALPIN (2023)

AVANT la première descente....	PENDANT la sortie.....
<p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réunion est organisée en présence de l'ensemble des intervenants (IEB, AMM, AVS, ATSEM...) et le professeur de la classe. - Le protocole d'encadrement y est présenté. - Le directeur de l'école sait où se déroule la sortie, l'autorise, a la liste des élèves et connaît le taux d'encadrement (adultes/élèves). - Applications réglementaires : Circulaire du 6 octobre 2017. - Test de connaissances : https://learningapps.org/view5700778 <p>Equipement des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Skis réglés et adaptés à la taille du skieur (serrage en fonction du poids et du niveau du skieur). - Chaussures avec boucles serrées. - Casque homologué et attaché, obligatoire. - Gants, obligatoires. - Masque ou lunettes (indice mini 3). - Crème solaire. <p>Gestion du groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste d'appel des élèves sur papier. - Numéro du responsable légal. - Evaluation déclarative : Comment (s'arrêter, maîtriser sa trajectoire), quand, où, quelle fréquence, type de piste, type de remontée ? - Taux minimum d'encadrement 2/24. - Connaître la procédure en cas d'accident : Protéger ; Alerter ; Secourir. (P.A.S) - L'identification des groupes de niveau et des élèves est facilitée par le port d'une chasuble. <p>Equipement de l'encadrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Téléphone portable chargé et sur soi. - Matériel conseillé : couverture de survie, trousse de secours légers, barres de céréales, paire de gants, bonnet et lunettes de secours, crème solaire, un outil multifonctions. <p>Connaissance des caractéristiques de la sortie et de la station :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Météo du jour. - Plan des pistes. - Horaires et rdv de retour. - Connaître le numéro de téléphone direct du service des pistes. <p>Responsabilités civiles et pénales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque encadrant engage ses responsabilités civiles et pénales quand il prend un groupe en charge. - Tous les encadrants doivent être formés et informés. 	<p>Connaissances des règles incontournables en tant qu'usager des pistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seul l'espace entre les jalons est défini comme « piste ». - Hors-piste INTERDIT. - Identifier le jalonage réfléchissant (toujours à droite en descendant). - Être capable de s'arrêter, de maîtriser sa trajectoire, sa vitesse. - Choisir des zones d'arrêt sécurisées. - Respecter la signalétique et autrui. - Règles de sécurité propres aux enfants de moins d'1m25. - Protéger ; Alerter ; Secourir (P. A. S). <p>Remontées mécaniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prenez le temps d'observer le fonctionnement du téléporté et expliquez les règles de sécurité aux élèves. Que doit faire l'élève : avant et pendant l'embarquement, en cas d'arrêt et à l'arrivée de la remontée mécanique. - Les enfants dont la taille ne dépassent pas 1,25 m ne peuvent être transportés sur un siège que s'ils sont accompagnés au moins par une personne en mesure d'apporter une aide nécessaire. Au maximum deux enfants, dont la taille ne dépasse pas 1,25m, sont admis de chaque côté de cette personne sans place vide entre eux. <p>Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligation de vérification du niveau de chaque élève sur une piste facile (verte) et proche de la station afin d'effectuer rapidement des réajustements de groupes. Viser l'homogénéité relative du groupe. <p>Cheminement du groupe :</p> <p>Les points de départ et d'arrivée sont déterminés et connus des élèves (jalons, panneaux, points remarquables...), le groupe est ordonné.</p> <p>Exemples de cheminements : En file indienne avec intervalles de sécurité, en binôme, en conduite de groupe inversé, en routine avec aménagement du milieu. L'encadrant se positionne de telle sorte à toujours avoir un visuel sur le groupe, l'identification des élèves est facilitée par le port d'une chasuble.</p> <p>Choix des zones d'évolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous-estimer ses propres compétences et celles des élèves. - Définir des évolutions adaptées aux conditions de neige et de pente : verglas, bosses, piste étroite, fréquentation. Identifier les contre-pentes. - Anticiper les intersections, les changements de pente, les rétrécissements. - La dernière piste ne doit pas être la plus exigeante de la sortie. <div style="background-color: #ADD8E6; text-align: center; padding: 5px; margin: 10px 0;">APRES la sortie</div> <p>Faire un bilan élèves et encadrants : Niveau, homogénéité des groupes, espaces d'évolution, respects des consignes, difficultés rencontrées, besoin de formation complémentaire ...</p>

